



## **Enquête QUIBB 2015 : Les TIC pour établir la cartographie de la pauvreté au Togo**

**Lomé le 4 janvier 2016** –Les résultats de l'enquête QUIBB (Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être) publiés le 30 décembre par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) montrent un recul de la pauvreté de 3,7 points par rapport à 2011 où il était de 58,7%. Ce résultat confirme une inflexion de la courbe de la pauvreté observée entre 2006 et 2011.

La nouveauté de l'étude de cette année est qu'elle a été menée (grâce à un partenariat avec le ministère des Postes et de l'Economie Numérique) avec l'utilisation des Technologies de l'information et de la communication (TIC). De manière concrète, le ministère a mis à disposition des agents enquêteurs et des superviseurs, des infrastructures informatiques -tablettes notamment- pour fiabiliser les données collectées.

Ainsi, la géolocalisation par GPS a permis de contrôler la prise en compte effective de l'ensemble du territoire national dans la réalisation de l'enquête. Concrètement, un agent affecté à la collecte dans une zone donnée devait obligatoirement s'y rendre pour que l'application puisse fonctionner.

Le matériel mis à disposition par le MPEN a également permis aux agents de gagner du temps sur le traitement des données recueillies. La collecte informatisée renforce la fiabilité des résultats compilés en rendant impossible toute erreur de saisie. C'est ainsi que l'opération a pu se faire du 25 août au 30 septembre 2015 sur toute l'étendue du territoire.

Le Togo inaugure ainsi avec la Guinée et la République Démocratique du Congo, une méthodologie innovante des enquêtes QUIBB basées sur les TIC pour fournir des résultats fiables et utilisables par le gouvernement et les partenaires dans leur lutte pour un recul conséquent de la pauvreté.

Notons enfin que le ministère des Postes et de l'Economie Numérique soutient de nombreuses autres initiatives du gouvernement et des institutions, comme par exemple la mise en œuvre d'un recensement des entreprises menée en 2015 par l'Office Togolais des Recettes (OTR).

**Contact presse** : Commi Nassini ; [commi.nassini@postel.gouv.tg](mailto:commi.nassini@postel.gouv.tg)



**Le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique** définit et coordonne la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans les domaines des postes et de l'économie numérique. A ce titre, il traite des questions relatives au développement et à la promotion des activités postales et œuvre à la promotion et à la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) en vue de l'émergence du secteur de l'économie numérique.

Depuis 2010, Cina Lawson occupe les fonctions de Ministre des Postes et de l'Economie Numérique.